



Demander la nationalité française

Demander la "Naturalisation"

Mise à jour - janvier 2021

QUOI ?



Si vous vivez en France depuis au moins 5 ans* ou que vous êtes réfugié / protégé subsidiaire, vous souhaitez peut-être obtenir la nationalité française, la naturalisation.

*Ou depuis 2 ans, si vous avez suivi, avec succès, des études supérieures en France.

CONDITIONS



Avoir plus de 18 ans



Avoir un titre de
séjour valide



Parler français



Ne pas avoir été condamné



Vivre en France ou travailler à
l'étranger pour l'Etat français



Partager les valeurs du pays et
connaître son histoire



Avoir réussi son insertion
professionnelle en France

COMMENT ?

● Téléchargez, imprimez, remplissez et signez le document : Cerfa n° 12753*02



● Préparez vos documents :



2 photos d'identité
(écrire vos nom et
prénom derrière)



Une copie recto/verso
de votre carte de séjour



Un justificatif de
ressources et d'impôts



Une pièce d'identité



Un justificatif de
domicile



Une attestation de
niveau de français



Un timbre fiscal
de 55€



Un justificatif
de nationalité



Une enveloppe
timbrée à votre
adresse

*Selon votre situation, d'autres documents sont nécessaires.
Lisez bien le formulaire*

● Envoyez le dossier par courrier à la plateforme
de naturalisation.

➔ En recommandé avec accusé de réception.



Un dossier par personne

● Passez un **entretien** : montrez que vous êtes
bien intégré à la société française.



Puis signez la **charte des droits et devoirs du citoyen français**

L'Etat a 1 an et demi pour vous rendre réponse

INFOS ET CONTACTS

PAR MAIL



pref-naturalisations@loire-
atlantique.gouv.fr

SUR INTERNET



www.loireatlantique.gouv.fr

PAR COURRIER



Préfecture de Loire-Atlantique
Plateforme de naturalisation
Dépôt de dossiers
6 quai de Ceineray
BP 33515
44035 Nantes

Ne pas jeter sur la voie publique

www.solidarite-estuaire.fr/parlon



SCANNEZ-MOI !

rejoignez-nous!

SOLIDARITÉ

ESTUAIRE

"PARL'On - Solidarité Estuaire"